

Séance du jeudi 29 décembre 2022

Date de la convocation: 22/12/2022

Membres en exercice :

10

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 20 h 30 sous la présidence de **Dominique GUY**,

Présents : 10

**Présents** : Dominique GUY, Serge DEBAR, Maryse BOUTONNET, Pascal GARRIGUES, Nathalie ROUSSON, Elena BRIANE, Maryline FRICOU, Jean-Jacques DOUCET, Marie-Isabelle DE ANDRADE, Chantal SEGONDS

Votants: 10

**Représentés:**

**Absents excusés:**

**Secrétaire de séance:** Elena BRIANE

Objet: DM 4-2022 - DE\_2022\_041

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder à des virements de crédits et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

**FONCTIONNEMENT :**

**DEPENSES**

FONCTIONNEMENT :	DEPENSES
60632 Fournitures de petit équipement	700.00
637 Autres impôts, taxes (autres organismes)	1000.00
6411 Personnel titulaire	523.00
6453 Cotisations aux caisses de retraites	612.00
6531 Indemnités	15.00
6558 Autres contributions obligatoires	6700.00
65888 Autres	5.00
022 Dépenses imprévues	-9000.00
6232 Fêtes et cérémonies	-555.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à approuver ces virements.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits tels qu'indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré à BOR ET BAR, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

